



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allergies

Question écrite n° 74893

Texte de la question

M. Georges Colombier souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le développement alarmant de l'ambroisie. Plusieurs associations luttant contre ce fléau très allergène dont les spores provoquent de graves malaises, se demandent de quelle manière les agriculteurs peuvent éradiquer cette plante. En effet suite à la suppression totale de l'atrazine, les nouveaux herbicides se révèlent fort coûteux pour les exploitants pour une efficacité moindre. Par ailleurs, il est à présent scientifiquement prouvé que les « jachères européennes », entraînent une recrudescence de l'ambroisie. A l'heure, où les allergies respiratoires et l'asthme se multiplient, il lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour lutter plus efficacement contre ce fléau.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74893

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1738